

DEPARTEMENT
DE LA DORDOGNE

COMMUNE DE
SAINT-VICTOR
(24350)

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbres de Conseillers :

en exercice : 11
présents : 7

votants : 11
Procuration : 4

Désignation des
entreprises
Appel d'offres
Aménagement du bourg
Après phase de
Négociation - Lot n°1

N° 03/2021

L'an deux mille vingt et un le six février à 10h30

Le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-VICTOR**

dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**,

à la grande salle des fêtes, sous la présidence de M. Priça **MORTIER, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 février 2021

PRESENTS : MM et Mmes **MORTIER Priça, FAURE Stéphane, NADAL Lionel, DESPORT Johann, MALAVERGNE Nathalie, MOSCATELLI Alain, NADAL Gaël** .

ABSENTS (excusés) : 4 (**VERWAERDE Myriam, Liz ANDERSON, CORTIER Marie-Pierre, Audrey DUGENET**)

Procuration : 4 (**VERWAERDE Myriam à MORTIER Priça, Liz ANDERSON à Gaël NADAL, CORTIER Marie-Pierre à MOSCATELLI Alain, Audrey DUGENET à FAURE Stéphane**)

M ; Lionel NADAL a été désigné secrétaire.

Suite à l'appel à la concurrence paru dans le journal Sud Ouest le 24 décembre 2020 et de façon dématérialisée en date du 21 décembre 2020 Dans le cadre du marché public de l'aménagement du bourg, le conseil Municipal a décidé de lancer une phase de négociation pour le lot n°1.

Suite aux décisions attributives de la commission d'appel d'offres en date du mardi 02 février 2021, 16h30.

Pour le lot n°1 : l'Entreprise LAURIERE a obtenue la meilleure notation.

Le Conseil Municipal,

- **décide** à l'unanimité pour le lot N°1 , de retenir l'entreprise LAURIERE sous réserve de la mise à jour des pièces administratives (situation fiscale et sociale en date du 31 décembre 2020 et des attestations d'assurance de l'année en cours)

- **autorise** Madame la Maire à accomplir toutes les formalités qui en découlent.

DELIBERATION ADOPTEE PAR 11 POUR.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME, le 06 février 2021

La Maire

Priça MORTIER

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
le

Publié ou notifié
le

